

**I. Mettez le dialogue en ordre. En cas de doutes, comparez votre version avec la version du dialogue du magazine.**

**Dans un service des impôts – faire sa déclaration**

**Chloé** : Puis-je déclarer par internet ?

**Agent** : Oui, bonjour, dites-moi.

**Agent** : Avant de valider votre déclaration préremplie en ligne, il est bon de vérifier les informations indiquées et si nécessaire, les compléter ou les corriger. Je vous conseille aussi de conserver les justificatifs pendant 3 ans en cas de demande de l'administration. On ne sait jamais, peut-être vous en aurez besoin un jour.

**Chloé** : Je vous remercie pour ces informations. Bonne journée.

**Agent** : Oui, bien sûr ! C'est même obligatoire si votre domicile est équipé d'un accès à internet. Et en cas de non-respect de cette obligation de déclarer ses revenus en ligne, une majoration de 0,2 % du

montant de l'impôt à payer est prévue, avec un minimum de 60 €.

**Chloé** : Bonjour, j'ai besoin d'un renseignement.

**Chloé** : Avez-vous des conseils pour quelqu'un qui le fait pour la première fois ?

**Chloé** : Cette année je vais faire ma première déclaration sur le revenu. Je voudrais savoir quand est la date limite pour le faire ?

**Agent** : Également !

**Agent** : La période de déclaration des revenus de l'année 2022 se terminera fin avril 2023.

**II. Les verbes**

Reliez les verbes à leurs traductions.

emménager	pobrać coś
concerner	mieć coś zrobić
indiquer qqch.	brać coś pod uwagę
valider qqch.	wprowadzać się
être censé faire qqch.	przebywać, być
télécharger qqch.	dotyczyć
prendre qqch. en considération	zatwierdzić coś
séjourner	wskazać coś

**III. Parlons**

1. Quel est le rôle des impôts ?
2. Qu'est-ce que c'est la TVA ?
3. Quels autres types de taxes connaissez-vous ?
4. Quels types de taxes devez-vous personnellement payer ?
5. Imaginez-vous un état sans impôts ? Pensez-vous qu'il pourrait fonctionner ?

**IV. Créativité :)**

Imaginez qu'il existerait un dessin animé pour enfant appelé Mr Impôt .

À quoi pourrait ressembler ce protagoniste ? À vos crayons !